

Comptabilisation des écritures

La comptabilisation des écritures est automatique dans Gestan : même si vous ne connaissez pas les [principes de la comptabilité en partie double](#), ou l'[intitulé des comptes](#) à créditer ou débiter, vous pourrez réaliser des saisies comptables correctes.

Les données comptables pourront être transmises à votre comptable, au format natif de son logiciel. La qualité de l'affectation des écritures dans les comptes dépend du paramétrage comptable : il est recommandé de procéder à ce paramétrage en collaboration avec votre comptable, afin que ce dernier n'ait aucune modification à faire sur les écritures transmises.

Ci-dessous les principes de la comptabilisation des écritures par Gestan.

Données de départ

La facture

Pour cet exemple, nous allons prendre la facture de 100 euros ci-dessous.



Le paramétrage comptable

Voici le paramétrage comptable, “par défaut”.

Journaux comptables

Journal tous mouvements TVA sur les débits Clôture comptable au 31/12 Devise **EUR**

Du 01/04/2026 au 30/04/2026 Journal <tout> Filtrer Débit **240,00** Crédit **240,00** Générer

N° Mvt	Jnl	Date	N° pièce	Pointage	Echéance	Compte	Libellé compte	Libellé	Débit	Crédit
1	VT	25/04/26	FCT22	FCT22		701	Ventes de produits finis	Beaujolais nouveau		100,00
1	VT	25/04/26	FCT22	FCT22	02/05/26	445715	TVA collectée 20%	Beaujolais nouveau		20,00
1	VT	25/04/26	FCT22	FCT22		411-DRATEY Daisy	Clients	Beaujolais nouveau	120,00	
2	BQ	26/04/26	FCT22	ECR37		411-DRATEY Daisy	Clients	Rglt FC 22 - Beaujolais nouveau		120,00
2	BQ	26/04/26	FCT22	ECR37		512	Banques	Rglt FC 22 - Beaujolais nouveau	120,00	

Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
411	Clients	120,00	120,00		
445715	TVA collectée 20%		20,00		20,00
512	Banques	120,00		120,00	
701	Ventes de produits finis		100,00		100,00

Impr. Exporter Fermer

Ici, le paramétrage définit que les ventes seront affectées par défaut (si aucune autre liaison comptable), dans le compte des ventes de produits finis, relié au compte 701 via les imputations (voir ci-dessous).

Le compte bancaire

Voici le compte bancaire avec lequel nous allons travailler :

Les **imputations**, dans Gestan, permettent de faire le lien entre une désignation claire, et les codes comptables correspondants. Par exemple l'imputation "Frais de restaurant", peut ainsi être liée au compte "Charge" 6257, et au compte de contrepartie 401 (compte collectif fournisseur), et suivie dans le journal des achats.

L'imputation "Vente de produits finis" est paramétré ainsi :

The screenshot shows a software interface for 'Imputations des écritures comptables'. A modal window titled 'Fiche Imputation' is open, displaying the following fields:

- Libellé:** Vente de produits finis
- Compte du plan:** 701 (with a search icon and 'Ventes de produits finis' suggestion)
- Compte de contrepartie:** 411 (with a search icon and 'Clients' suggestion)
- Journal comptable:** VT (with a dropdown arrow and 'Ventes' suggestion)
- Valeurs par défaut pour les écritures:**
 - Compte banque:** <Aucun>
 - Taux de TVA:** <Aucun> (with a checked 'Taux par défaut' option)
 - Tiers:** (empty field)
 - Mode de paiement:** <Aucun>
 - Libellé:** (empty field)

Buttons for 'OK', 'Annuler', 'Nouveau', 'Modifier', 'Supprimer', and 'Fermer' are visible.

Affectation par défaut (avant règlement)

Notre facture exemple comporte un seul produit et une TVA à 20%.



A la création de la facture (avant son règlement), elle alimente automatiquement le compte de l'imputation par défaut pour les recettes professionnelles, ici le 701, "vente de produits finis" (quand il n'y a aucune liaison comptable sur les produits qui la composent).

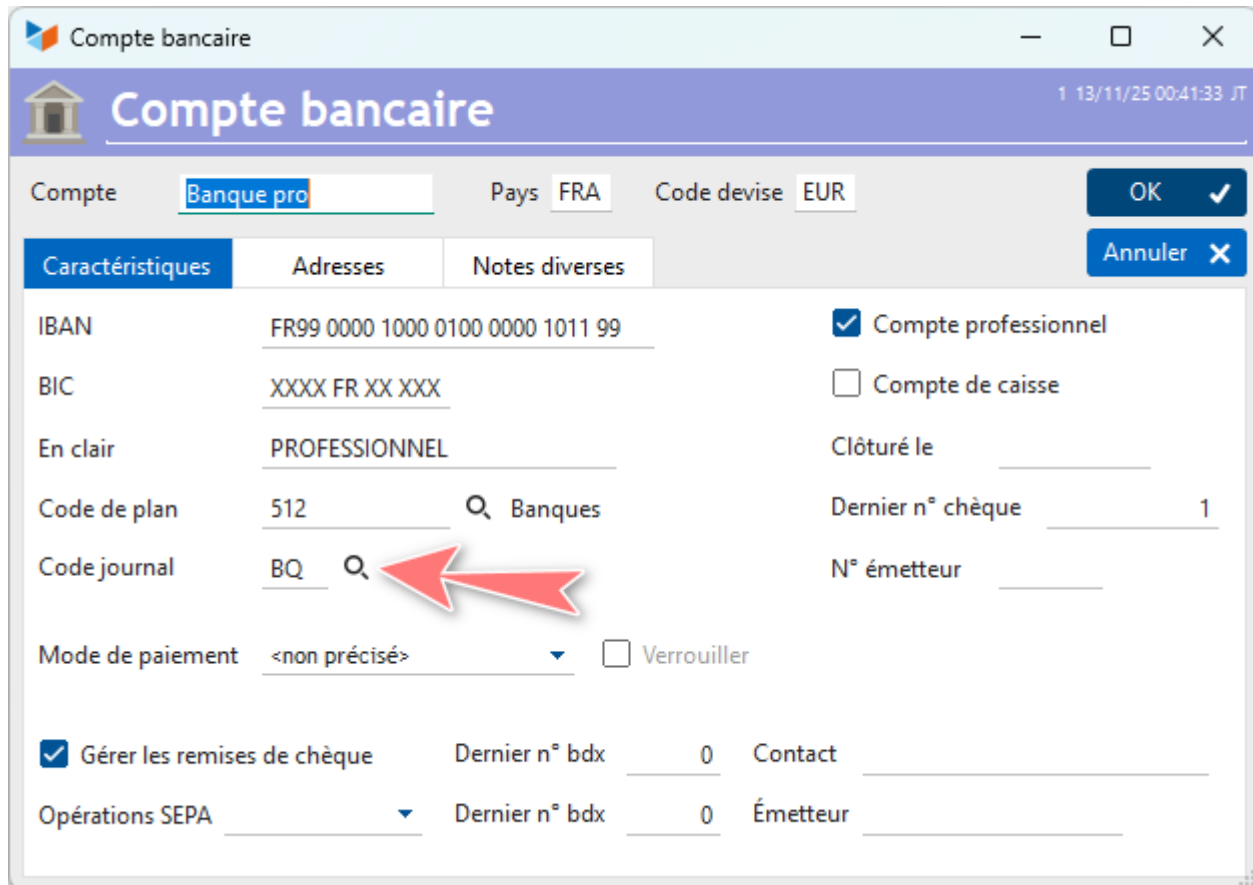
Tant qu'elle est à l'état "Brouillon", elle ne sera pas prise en compte ni par les programmes comptables (journaux, balance, etc), ni par les programmes de statistiques (chiffre d'affaires, ventes par produits, etc).

Pour la sortir de l'état "Brouillon", il suffit de décocher la case **Brouillon** de la fiche facture.

Examinons le journal comptable de la période (dans notre exemple, nous sommes en TVA sur les débits).

Dans le régime de TVA sur les débits, nous avons :

- une vente HT affectée au compte 701, à cause de l'imputation par défaut de la facture, "vente de produits finis"
- une écriture TTC sur le compte collectif client 411, toujours à cause de l'imputation "vente de produits finis"
- le montant de TVA sera porté au compte de TVA collectée 4457, issu du paramétrage



Compte bancaire

1 13/11/25 00:41:33 JT

Compte Banque pro Pays FRA Code devise EUR **OK** ✓

Caractéristiques Adresses Notes diverses **Annuler** ✕

IBAN FR99 0000 1000 0100 0000 1011 99 ☒ Compte professionnel

BIC XXXX FR XX XXX ☐ Compte de caisse

En clair PROFESSIONNEL Clôturé le _____

Code de plan 512 🔍 Banques Dernier n° chèque 1

Code journal BQ 🔍 N° émetteur _____

Mode de paiement <non précisé> ☐ Verrouiller

☒ Gérer les remises de chèque Dernier n° bdx 0 Contact _____

Opérations SEPA _____ Dernier n° bdx 0 Émetteur _____

Affectation par défaut (après règlement)

L'affectation peut être modifiée en fonction des informations enregistrées au moment du règlement.

Supposons que ce produit soit à classer dans la catégorie “ventes de biens”.

Au moment du règlement de la facture, nous pouvons préciser cette information.

Compte bancaire

1 13/11/25 00:41:33 JT

Compte Pays Code devise

Caractéristiques Adresses Notes diverses

IBAN ☒ Compte professionnel

BIC ☐ Compte de caisse

En clair Clôturé le

Code de plan Banques Dernier n° chèque

Code journal N° émetteur

Mode de paiement ☐ Verrouiller

☒ Gérer les remises de chèque Dernier n° bdx Contact

Opérations SEPA Dernier n° bdx Émetteur

En régime de TVA sur les débits

Nous allons donc retrouver notre vente non plus sur le 701, mais sur le 707 (relié à l'imputation "vente de biens") : l'imputation de l'écriture, si elle est différente, prend le pas sur l'affectation de la facture.

Id	Lié à	Cible	Reg TVA	Compte d'achat	Libellé	Imputation achat	Compte de vente	Libellé	Imp v
1	Produit	PDT-BIN	<tous régimes>				701	Ventes pommes d	Ventes
2	Produit	BJL	<tous régimes>				702	Ventes Beaujolais	Ventes
3	Produit	SEM-LFR	<tous régimes>				703	Ventes Bordeaux	Ventes

L'écriture de banque est passée sur le compte 512, qui est lié au compte bancaire que nous avons utilisé. Elle est passée sur le journal de banque BQ, mais nous aurions pu définir un autre code journal, propre à ce compte bancaire.

En régime de TVA sur les encaissements

Dans ce régime, notre vente est également comptabilisée en 701, mais la partie TVA de la vente est comptabilisée sur le compte de TVA en attente.

La partie de TVA de l'écriture mouvementée deux comptes : celui de la TVA collectée en attente, débité en date de facture, et le compte de TVA collectée, crédité en date de règlement.

Il est recommandé d'utiliser deux comptes de TVA collectée différents pour :

- la TVA collectée en attente (44578), créditée en date de facture
- la TVA collectée (44571), créditée en date de règlement, la TVA collectée en attente sera alors débitée (soldée) à cette même date de règlement. Cela permet d'avoir une vision plus nette de :
 - la TVA que vous avez facturée (TVA collectée en attente)
 - la TVA que vous avez encaissée et que vous devez à l'état (TVA collectée)

Journaux comptables										
Journal tous mouvements										TVA sur les encaissements Clôture comptable au 31/12
Du 01/01/2026 au 01/01/2026 Journal <tout> Filtre										Devise EUR
Débit 260,00 Crédit 260,00 Générer										
N° Mvt	Jnl	Date	N° pièce	Pointage	Echéance	Compte	Libellé compte	Libellé	Débit	Crédit
1	VT	01/01/26	FCT10	FCT10		707	Ventes de marchandises	Pomme de terre Bintge		100,00
1	VT	01/01/26	FCT10	FCT10		4458	TVA en attente	Pomme de terre Bintge		20,00
1	VT	01/01/26	FCT10	FCT10	08/01/26	411-DRATEY Daisy	Clients	Pomme de terre Bintge	120,00	
2	BQ	01/01/26	FCT10	ECR12		411-DRATEY Daisy	Clients	Rglt FC 10 - Pomme de terre Bintge		120,00
2	BQ	01/01/26	FCT10	ECR12		512	Banques	Rglt FC 10 - Pomme de terre Bintge	120,00	
2	BQ	01/01/26	FCT10	ECR12		4458	TVA en attente	Rglt FC 10 - Pomme de terre Bintge	20,00	
2	BQ	01/01/26	FCT10	ECR12		4457	TVA collectée	Rglt FC 10 - Pomme de terre Bintge		20,00

Affectation de la TVA

La TVA est affectée par défaut sur le compte défini dans le paramétrage comptable, ici le 4457.

Nous pouvons définir un compte par taux de taxe utilisé, par exemple le 445715 pour le compte de TVA collectée à 20%.

Ventilation explicite d'un encaissement

Date mvt Classe

Tiers

Libellé

HT Taux TVA TVA TTC

Imputation	Journal	CI	Libellé écriture	HT	Tx TVA	TVA
Ventes Beaujolais Nouveau	VT	7	Rglt FC 23 - Commande avril 2026	100,00	20,00	20,00
Ventes Bordeaux	VT	7	Rglt FC 23 - Commande avril 2026	200,00	20,00	40,00
Somme				300,00		60,00

Supprimer Valider Annuler

La TVA de notre facture, ici à 20%, sera alors affectée au compte 445715, puisqu'elle est à 20%.

Écriture d'encaissement (professionnel)

Encaissement 39 01/05/26 22:33:53 JT
01/05/26 22:35:26 JT

Règlement le 28/04/2026 Document 27/04/2026 ☒ Professionnel

Imputation Écriture ventilée Régime Normal

Tiers DRATEY DAISY

Compte Banque pro

Paiement par Carte Bx remise

N° chèque

Montant TTC 360,00 % TVA 20 HT 300,00 TVA 60,00

Libellé Rglt FC 23 - Commande avril 2026

Facture FCT 23 DRATEY Daisy du 27/04/2026 : Commande avril 2026

OK Annuler

Utilisation des liaisons comptables

Les **liaisons comptables** permettent de descendre plus bas dans la classification comptable, en

établissant un lien entre une famille de produit, ou un produit individuel, avec un compte d'achat ou de vente.

Définissons une liaison comptable sur le produit concerné (ou sa famille), comme ci-dessous.

The screenshot shows the 'Imputations des écritures comptables' window. A modal dialog titled 'Fiche Imputation' is open. The 'Libellé' field contains 'Vente de produits finis'. Below it, there are checkboxes for 'Professionnel' (checked) and 'Archivée'. The 'Compte du plan' is set to '701' with a search icon and the text 'Ventes de produits finis'. The 'Compte de contrepartie' is set to '411' with a search icon and the text 'Clients'. The 'Journal comptable' is set to 'VT' with a dropdown arrow and the text 'Ventes'. Below these fields, there is a section 'Valeurs par défaut pour les écritures' with fields for 'Compte banque' (set to '<Aucun>'), 'Taux de TVA' (set to '<Aucun>' with a checked 'Taux par défaut' option), 'Tiers', 'Mode de paiement' (set to '<Aucun>'), and another 'Libellé' field. The background window shows a list of accounts with 'Vente de produits finis' selected.

Le résultat sera l'affectation de toute vente du produit sur le compte 7012.

The screenshot shows the 'Écriture d'encaissement (professionnel)' window. The 'Encaissement' dialog is open. The 'Règlement le' date is '26/04/2026' and the 'Document' date is '25/04/2026'. The 'Imputation' is set to 'Vente de produits finis'. The 'Tiers' field contains 'DRATEY DAISY'. The 'Compte' field is set to 'Banque pro', with a red arrow pointing to it. The 'Païement par' is set to 'Carte'. The 'Montant TTC' is '120,00', '% TVA' is '20', 'HT' is '100,00', and 'TVA' is '20,00'. The 'Libellé' field contains 'Rglt FC 22 - Beaujolais nouveau'. The bottom of the window shows a summary line: 'Facture FCT 22 DRATEY Daisy du 25/04/2026 : Beaujolais nouveau'.

La liaison comptable sera pré-éminente par rapport au compte de l'imputation, que ce soit avant ou après règlement.

Mouvements non liés à un document d'achat ou de vente

Il est possible d'enregistrer dans Gestan des encaissements liés à des documents de vente, ou des décaissements liés à des documents d'achat. Mais il est également possible d'enregistrer directement l'encaissement ou le décaissement, sans enregistrer de document préalable.

C'est souvent ce qui se passe pour les frais généraux : lorsque vous réglez l'achat d'une gomme, vous enregistrez directement le décaissement correspondant, plutôt que d'enregistrer la facture fournisseur pour la gomme, puis son règlement.

Par exemple, voici la saisie du décaissement pour une gomme à 3 euros réglée le même jour par carte bleue.



Cet enregistrement se traduira par deux écritures :



Pour un encaissement nous aurions :

- un compte de charge au débit pour le HT
- un compte de TVA au débit pour la TVA
- un compte fournisseur (401) au crédit

On peut aussi envisager d'autres types d'écritures, enregistrement d'un fond commercial, d'une immobilisation ... il vous suffira de créer les imputations souhaitées au préalable.

Les documents d'achat ou de vente ne sont comptabilisés que s'ils ne sont plus à l'état "brouillon". Il en va de même pour les analyses statistiques : les documents à l'état "brouillon" ne sont pas pris en compte dans les statistiques, sauf demande expresse inverse.



Autres articles "Compta"

[Affectations comptables automatiques](#)

[Arrêtés de TVA](#)

[Balance](#)

[Balance tiers](#)

[Calcul de la TVA](#)

[Certification des logiciels de caisse](#)

[Clôture comptable / Exercices comptables](#)

[Comptabilisation des écritures](#)

[Comptabilité avec Gestan : principes de base](#)

[Comptabilité en partie double](#)

[Compte bancaire et de caisse](#)

[Compte de résultat](#)
[Créances irrécouvrables](#)
[Encaissements/Décaissements](#)
[Export CFONB](#)
[Export SEPA](#)
[Export XIMPORT des données comptables](#)
[Facturation par taux de taxe](#)
[Grand Livre](#)
[Immobilisations](#)
[Imputations comptables](#)
[Journal](#)
[Journaux comptables \(codes\)](#)
[Lettrage](#)
[Liaisons comptables](#)
[Liaisons en masse : écritures](#)
[Micro-Entreprise / Auto-Entreprise](#)
[OD \(opérations diverses\)](#)
[Options des documents comptables](#)
[Paramétrage comptabilité](#)
[Pièces sans imputation](#)
[Plan comptable](#)
[Pointage TVA](#)
[Produits et Charges](#)
[Relevés de compte bancaire *](#)
[Remise de chèques](#)
[Revue des écritures *](#)
[Soldes de gestion](#)
[Taux de TVA](#)
[Ticket Z](#)
[Trésorerie prévisionnelle *](#)
[Trésorerie simplifiée](#)
[Ventilation des factures par échéances](#)
[Ventilation des écritures](#)
[Ventilation détaillée par taux de taxe *](#)

From:

<https://manuel.gestan.fr/> - **Le manuel de Gestan**

Permanent link:

<https://manuel.gestan.fr/fr/wiki/compta/comptabilisation?rev=1767227336>

Last update: **2026/01/01 01:28**